

PV CA du 15-05-23

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 15.05.2023

Présents : S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, D. ROMAIN, P. SAK, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusé : A.-M. HABETS, B. DUMONT, J.-L. MASSART

1. RENCONTRES.

- a) La journée regroupant les finales des jeunes et les finales des coupes provinciales s'est bien déroulée. Les finales des jeunes du matin ont attiré pas mal de monde et il y avait plus de monde pour suivre la finale de la coupe féminine que la finale masculine.
- b) Le tournoi des 2èmes de provinciale 1 s'est bien déroulé et les participants étaient très satisfaits de son organisation. Le tournoi a été de haut niveau et l'arbitrage y a été à la hauteur.
- c) C'était également pour un candidat de notre province de passer son examen pratique qui s'est avéré être une réussite. Dans la foulée, il a également réussi son examen théorique.
- d) Pour la saison prochaine, il faudra adopter un système qui permettra aux scolaires filles, vu leur nombre, à disputer plus de 3 matchs.
- e) Pour le championnat prochain, Houffalize ne souhaite pas inscrire d'équipes en P1 M. La série sera donc composée de 8 équipes qui, à l'issue du championnat régulier, se rencontreront en play-offs et play-down. La P2 M se jouera sur la base de 8 équipes. Les p1, P2 et P3 dames seront composées de 12 équipes, et la P4 mixte se jouera sur la base de 12 équipes de manière à pouvoir y ajouter l'une ou l'autre équipe.
- f) A l'issue du tournoi des 2èmes de P1, il est certain que les 4 premières équipes féminines et les 2 premières équipes masculines accéderont au niveau supérieur.
- g) Aucune des équipes championnes provinciales n'a déclaré ne pas vouloir se rendre aux finales francophones à Waremme.

2. TECHNIQUE.

- a) Notre équipe provinciale féminine (7 joueuses) s'est rendue à la Coque au GDL pour y rencontrer la sélection Luxembourgeoise. Cette rencontre était très agréable à voir et laisse entrevoir une bonne collaboration future. Les responsables Luxembourgeois envisagent de venir disputer un match à l'Hydrion pour clôturer le prochain stage de la Toussaint.
- b) Il n'y aura pas de changement par rapport aux jours d'entraînement de la sélection la saison prochaine. Ils se dérouleront les 2èmes dimanches de chaque mois.
- c) Les responsables envisageaient organiser une journée de détection le 27.08.2023, mais c'est le week-end du Tchalou tour et du championnat d'Europe féminin. Une autre date doit être fixée.
- d) Une proposition de notre président honoraire concernant les sélections : travailler en se basant sur 2 clubs qui ont une politique de jeunes pour former le noyau des équipes représentatives et y joindre l'un ou l'autre jeune d'autres clubs pour obtenir une certaine cohésion dans les équipes.
- e) Notre stage de la Toussaint débutera le dimanche 29.10 au soir et se terminera le vendredi 03.11 après-midi. Il y aura un stage en 2024 lors du congé de détente la dernière semaine de février.
- f) Miguel Leyder ne fera plus partie du staff la saison prochaine. Le staff sera composé d'Arnaud Capitaine, René Malengreaux, P. Perrin entraîneur français qui a fait le C.R.E.P.S. à Strasbourg.

3. BEACH-VOLLEY.

a) Un courrier a été envoyé reprenant la date du tournoi ainsi que le règlement et les coordonnées du responsable.

4. LOISIR.

a) Le champion provincial est Pétange, suivi de Libramont et de Messansoucy.

b) Une réunion de fin de saison a été fixée au 16.05.2023, réunion au cours de laquelle sera rappelé ce qui a bien fonctionné, mais également ce qui doit être amélioré, par exemple la transmission des feuilles de match, le manque de fairplay lors de quelques matchs.

c) Le vainqueur du championnat sera invité à venir chercher la coupe de champion lors de la réunion générale des clubs.

d) Le 03 juin 2023 sera organisé par le club de Messansoucy le tournoi habituel du club.

5. MINI-VOLLEY.

a) Le responsable compte annoncer à la réunion générale des clubs l'intention de relancer les tournois de pupilles et minimes et espère recevoir suffisamment d'avis positifs pour organiser une réunion avec les clubs intéressés et discuter de leur organisation.

6. TRESORERIE.

a) Le trésorier faisant fonction donne les chiffres de la situation financière au 30.04.2023.

b) Il demande à toutes les commissions, notamment les rencontres, l'arbitrage et la presse de lui fournir les différents frais et amendes de manière à pouvoir établir les dernières factures de la saison aux clubs.

c) Il demande également aux administrateurs de ne pas oublier de lui transmettre leur note de frais avant le 15.06.2023.

7. REUNION GENERALE DES CLUBS.

a) Le secrétaire propose l'ordre du jour de la réunion générale des clubs et demande si d'autres points sont à y ajouter.

b) Si des modifications aux différents règlements ont été effectuées durant la saison, il faudra les communiquer aux clubs.

c) Une intervention de plusieurs administrateurs voudrait que soient sanctionnés certains comportements ou faits qui se sont produits durant la saison. Ils estiment que le fairplay a été négligé trop souvent durant cette saison. Il leur est répondu que, même si nous pouvons qualifier ces faits de déplorables, rien dans les règlements ne prévoit de sanctionner de tels faits ou comportements. Le président en fera cependant écho lors de son intervention à la réunion générale des clubs.

8. DIVERS.

a) Le rapport du CA du 17.04.2023 est approuvé.

b) Lors de l'AG de la FVWB, toutes les modifications aux articles pour lesquels la province avait donné un avis négatif ont également été rejetés par la majorité des autres provinces.

c) Lors de cette AG, il faut souligner le remarquable score qu'a obtenu Anne-Marie HABETS dont le mandat était venu à échéance. Non seulement, elle a reçu l'unanimité des voix favorables à sa réélection, mais en plus, lors du CA qui a suivi, elle a reçu l'unanimité des voix en sa faveur pour le poste de secrétaire.

d) Il est à noter également que Christian DIDEMBOURG a démissionné de sa fonction de responsable de l'arbitrage FVWB.

Fin de la réunion : 22h10